



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier ministre et à Madame la ministre de la Digitalisation.

Le recours par plusieurs gouvernements européens aux logiciels de la société américaine *Palantir Technologies* suscite un débat sur la souveraineté des données publiques, la protection de la vie privée, ainsi que sur l'éthique de l'usage de ces outils, notamment au regard de son rôle documenté dans le système d'aide au ciblage militaire déployé en Ukraine, et de son implication alléguée, selon plusieurs rapports et un rapporteur spécial des Nations Unies, dans des opérations militaires à Gaza.

Dans ce contexte, nous souhaiterions poser les questions suivantes :

1. Le Gouvernement utilise-t-il, ou a-t-il utilisé, directement ou indirectement, des logiciels ou services fournis par la société *Palantir Technologies*, au sein d'un ou plusieurs départements ministériels ou administrations publiques ?
2. Dans l'affirmative, dans quel(s) cadre(s), depuis quand, et pour quelles finalités ?
3. Le cas échéant, quelles garanties ont été mises en place en matière de protection des données personnelles et de souveraineté numérique ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Franz Fayot
Député

Ben Polidori
Député